

Mon
Quartier

Infos

Gabriel-Péri

Compte-rendu de permanence du 21 janvier 2020

Participants :

Président : M. Gilles ROUSTAN

Correspondant territoire : Vanessa LEMAZURIER en remplacement de Mme Julie THOMAS, excusée

Adjointe aux Conseils de quartier : Mme Amina AHAMADA-MADI, excusée

Délégués : 3

DAHMANI Kheira

OUESLATI Safia

GAUTIN Annelise

RIVOIRE Marie-Claude

GOURARI Ydriss

TRIOULAIRE Roger

Nombre d'habitants : 6

Retour sur les questions de la dernière permanence

Panneau à enlever

Le conseil de quartier demande le retrait du panneau indiquant le « SITIV » au carrefour des rues Commune de Paris et Descormes (sur Saint Fons)

Réponse du service voirie : le retrait du panneau "SITIV" interviendra lorsque cet établissement aura déménagé. Son transfert est programmé à la fin de ce premier semestre.

Logettes dégradées rue Commune de Paris

Des habitants constatent que des logettes de compteurs électriques et de gaz, ainsi que des dalles au sol sont souvent dégradées, ce qui peut présenter des risques graves.

Réponse du service voirie : les logettes des fournisseurs d'énergie d'électricité et de gaz coexistent sous deux régimes différents : pour l'électricité, c'est au propriétaire du site à demander, par exemple, un changement de porte de coffret (vandalisme le plus répandu). Cette intervention, accessible sur le site internet d'ENEDIS, est réalisée dans un délai de dix jours et facturée environ 30 € TTC.

Cependant, si le risque électrique est présent et que le délai d'intervention n'est pas adapté, le propriétaire doit appeler le centre d'appel dépannage destiné aux particuliers au 09 726 750 69 chez ENEDIS. En ce qui concerne le gaz, c'est le gestionnaire du réseau qui est propriétaire des logettes et qui les entretient gratuitement. Cette intervention est déclenchée auprès du service dépannage destiné aux particuliers au 08 004 733 33 chez GRDF.

En ce qui concerne les dalles au sol, le service voirie attend plus d'explications de la part des délégués. En effet, les trottoirs de cette voie sont en asphalte et enrobés rouges ce qui ne correspond pas à ce signallement.

Il faut rappeler que pour ce type de signallement les habitants peuvent également utiliser le Clic qui permet de signaler un dysfonctionnement sur l'espace public. Entre le lancement de Clic le 1^{er} février 2019 et le 21 janvier 2020, 1315 signalements ont été réalisés et traités dans un délai médian de 7 jours.

Aménagement de 14 appartements par ICF des Minguettes

Les habitants se demandent pourquoi la Ville a donné l'autorisation pour ce projet, car ce bâtiment ne serait pas adapté pour construire autant de logements et pas sécurisé. Des personnes se seraient introduites facilement et auraient pu accéder aux étages, d'où elles auraient jeté des objets.

Réponse de la Direction de l'Aménagement de l'Urbanisme et de l'Economie : Le projet concerne la réhabilitation d'une friche industrielle (atelier) en conservant le bâtiment existant et en créant de l'habitat, autorisé par le Plan Local de l'Urbanisme. Un permis de construire a été accordé le 3/09/2018 à ICF Habitat

pour réaliser 14 logements sociaux, dans le respect des règles d'urbanisme. ICF dispose de 3 ans pour démarrer les travaux. A ce jour, ICF est en cours de consultation des entreprises.

La Ville a bien alerté le bailleur sur les intrusions constatées.

Un habitant fait part à nouveau de son opposition en tant que riverain à ce projet. Il lui paraît impossible que 14 logements soient construits sur un espace de cette taille. Il estime que d'autres équipements auraient pu être construits à la place de nouveaux logements. Il entend se mobiliser contre le projet.

Le président l'invite à adresser un courrier à la Ville et à ICF pour faire part de ses griefs contre ce projet et sensibiliser les autres riverains.

Compte-rendu des discussions

Le président du conseil de quartier présente ses meilleurs vœux aux délégués de quartier.

VIE DE QUARTIER

Les délégués proposent de reconduire l'animation organisée chaque année à la résidence en lien avec la maison de l'enfance. L'animation aura lieu le 19 février à partir de 14h30. Des contacts seront pris avec les deux structures pour organiser des temps de jeux enfants-personnes âgées et un goûter partagé.

URBANISME

- 17 rue Degeyter : les habitants sollicitent des précisions sur un projet immobilier.
- Allée Gaspard Picard : Les riverains attendent un éclairage sur la domanialité de cette allée pour savoir qui en a la compétence.

VOIRIE

Rue Degeyter : quelques habitants présents demandent l'enlèvement du panneau « sens interdit sauf riverains. Ils proposent la mise en place d'un panneau voie sans issue. Ils signalent également que la flèche en bas de la rue a été effacée.

CADRE DE VIE

Rappel des points évoqués lors de la visite de quartier d'octobre :

- **2 rue Verdi : problème de stationnement gênant**
Une demande a été adressée à la Métropole de mettre en place 2 GBA ou cadettes pour empêcher le stationnement dans la courbe aux abords de l'accès. Les riverains évoquent également le stationnement de poids lourds dont les conducteurs laissent les remorques sur place parfois pendant plusieurs heures ou une journée. Ils souhaitent savoir si la police verbalise bien les contrevenants.
- **17 rue Verdi :**
Problème de fréquence des ramassages de poubelles : le secteur de la rue Verdi est collecté en fréquence 3 (lundi - mercredi pour le tri et vendredi), si certaines résidences pensent être sous dotées en bac gris, elles peuvent contacter la Métropole de Lyon pour l'autorisation d'augmentation du nombre de bacs gris présentés à la collecte via Toodego : <https://www.toodego.com>
- **Copropriété In' li Aura** : Problème des arbres de la résidence coté Saint-Fons qui dépassent sur le domaine public. Le service environnement s'est rapproché de la mairie de St-Fons pour les arbres de la copropriété qui auraient des branches qui débordent sur le trottoir.
- **Rue Pablo Neruda / problèmes de vitesse** : Une demande a été faite à la Métropole de marquer l'axe sur l'ensemble de cette rue. Elle est à programmer pour cette année et consisterait à faire une étude d'aménagement du carrefour Neruda/ Verdi pour le rendre cela plus "paisible". Des abaissements au droit des passages piétons seraient également à prévoir.

La Ville recrute actuellement un nouveau responsable du service voirie ce qui devrait permettre d'améliorer le suivi et le traitement des signalements transmis.

Le président du conseil de quartier invite les habitants à penser la Ville de manière cohérente et indique que dans les prochaines années la circulation automobile sera encore davantage contrainte. Il faut aussi penser l'espace public comme un espace pour tout le monde, à partager.

Aussi, la Ville rappelle régulièrement que si de nombreux aménagements de voirie, qui plus est coûteux sont demandés, c'est souvent à cause de quelques personnes qui ne respectent pas le code de la route. Les habitants ont des difficultés à comprendre les délais de réalisation des aménagements demandés. La Ville rappelle que le temps de l'utilisateur et le temps de la décision publique peuvent être différents. De nombreux projets visant à améliorer la sécurité routière sont proposés par les conseils de quartier et des arbitrages sont faits. De plus, la Métropole reçoit des demandes d'aménagement de la part des 59 communes qui la composent.

Concernant le stationnement, certains trouveraient logique que des personnes qui achètent un appartement soient contraintes quand elles ont une voiture à prendre un stationnement payant dans la résidence car sinon le domaine public est saturé.

Grèves du personnel de cantine de la maternelle de Gabriel Péri : une maman souhaite avoir des explications sur la grève qui met de nombreux parents en difficultés. Elle apprécierait que la Ville donne la possibilité aux parents d'apporter un repas froid à leurs enfants. Elle précise qu'il ne s'agit pas d'une grève des ATSEM. Les parents voudraient avoir plus de visibilité sur la suite du conflit pour pouvoir s'organiser et obtenir une réponse de la Ville aux messages envoyés.

Aussi, cette dame précise qu'en tant que parent d'élève, elle a pu visiter le restaurant scolaire et évoque d'excellentes conditions de restauration pour les enfants qui semblent très satisfaits.

Carrefour Avenue de la République/rue Planchon : Un habitant évoque un panneau d'affichage électoral en bois qui pose des problèmes de visibilité. Il suggère son enlèvement.

Informations développement durable :

- Communication sur l'association Janus : cette association présente dans la commune depuis plusieurs années accompagne le développement du vélo comme moyen de déplacement et propose aux habitants des séances d'initiations et de perfectionnement à la conduite du vélo et des ateliers participatifs d'entretien et de réparation de vélos. Janus accueille les personnes à la fois au lycée Marcel Sembat et dans un local au 49 boulevard du Docteur Coblod. Une soirée démontage de vélos est organisée dans le local du Boulevard Coblod le mercredi 12 février à 18H
- Réouverture de la déchetterie : 16 mars 2020
- La semaine de la propreté et la semaine du développement durable seront organisées conjointement cette année du **6 au 10 juin 2020**
- Nouvelles consignes de tri : depuis le 1^{er} janvier 2020, tous les emballages et papiers se trient dans le bac vert à couvercle jaune et notamment les pots de yaourts, les sacs, sachets et films en plastique vides et les petits emballages en métal. Les délégués souhaiteraient que des animations autour de la question du tri des déchets soient proposées courant avril.

Confirmation de la prochaine permanence

Mardi 18 février 2020 à 18h00

Restaurant scolaire Gabriel Péri

1 rue Prosper Alfaric